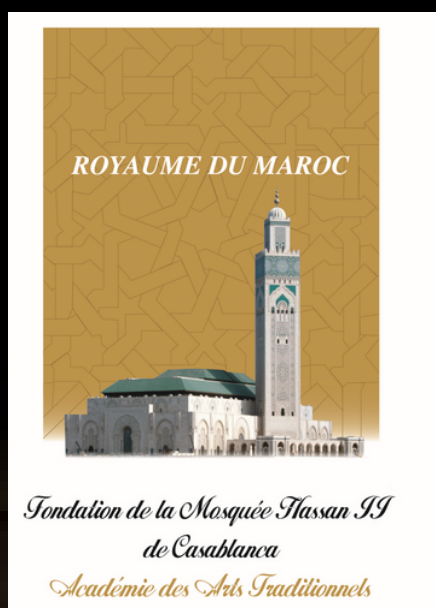




CONCOURS D'ACCÈS

CYCLE DE FORMATION CONTINUE EN RESTAURATION DU PATRIMOINE

4ÈME PROMOTION



ÉPREUVES ÉCRITES ET PRATIQUES

04 NOVEMBRE 2025 : ÉPREUVES DES THÉORIES
MÉTIER, FRANÇAIS ET DESSIN.

05 NOVEMBRE 2025 : ÉPREUVES D'HABILITÉ
MANUELLE ET DE RECONNAISSANCE DE COULEURS

ÉPREUVE ORALE:

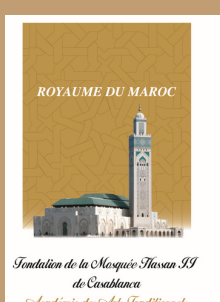
19 NOVEMBRE 2025

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS DE
CANDIDATURE

31 OCTOBRE 2025

Pour plus d'informations consulter le site :

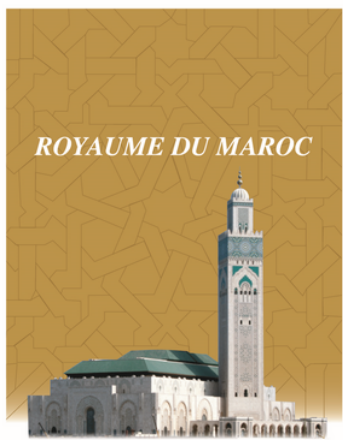
www.aat.ac.ma



Académie des Arts Traditionnels, Mosquée Hassan II de Casablanca, Rue TIZNIT

Tél : 0522260089 / 0522470071 - Fax : 0522490168

Site Web: www.aat.ac.ma - E-Mail: aat.fmh2@gmail.com



Fondation de la Mosquée Hassan II
de Casablanca
Académie des Arts Traditionnels

CONCOURS D'ACCÈS

CYCLE DE FORMATION CONTINUE EN RESTAURATION DU PATRIMOINE
2025-2027

L'Académie des Arts traditionnels organise **le 04 et 05 novembre 2025**, un concours d'accès au cycle de formation continue en restauration du patrimoine. Deux spécialités sont proposées :
Restauration de la pierre et Restauration du Zellige.

La formation est gratuite et s'étale sur 18 mois. Tous les candidats admis auront une bourse d'études.

CONDITIONS DU CONCOURS:

Ce concours est ouvert aux lauréats de l'Académie des Arts Traditionnels d'une des deux spécialités suivantes : Taille de Pierre et Zellige.

EPREUVES DU CONCOURS:

Les candidats sélectionnés seront convoqués aux **épreuves écrites et pratiques suivantes** :

Théorie métier, français et dessin.

Epreuves d'habileté manuelle et de reconnaissance de couleurs;

Les candidats retenus à l'issue de ces épreuves seront appelés à passer **une épreuve orale.**

DOSSIERS DE CANDIDATURE:

Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants :

- Copie de la carte d'identité nationale ;
- Lettre de motivation ;
- Photo d'identité récentes.
- Cv actualisé

Les dossiers de candidature doivent parvenir à l'Académie, **au plus tard le 31 octobre 2025**

ANNONCE DES RESULTATS:

La liste des candidats autorisés à passer les épreuves écrites, pratiques et orale ainsi que les listes des candidats admis et les listes d'attente seront affichées à l'académie et seront consultables sur le site web de l'Académie www.aat.ac.ma. Cet affichage tient lieu de convocation. Les candidats sont tenus de consulter régulièrement le site de l'Académie des Arts Traditionnels pour plus d'informations sur le concours (dates d'affichages, documents exigés le jour du concours, fournitures, ...)



Académie des Arts Traditionnels, Mosquée Hassan II de Casablanca, Rue TIZNIT

Tél : 0522260089 / 0522470071 - Fax : 0522490168

Site Web: www.aat.ac.ma- E-Mail: aat.fmh2@gmail.com